

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue publiquement le 16 décembre 2019 à 19 h, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, Province de Québec, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Nadine Brière	Mairesse
Monsieur Pierre Lafond	Conseiller du district 1
Monsieur Roch Bédard	Conseiller du district 2
Monsieur Robert Bélisle	Conseiller du district 3
Monsieur Martin Jolicoeur	Conseiller du district 4
Madame Frédérique Cavezzali	Conseillère du district 5
Madame Céline Doré	Conseillère du district 6

Sont également présents le greffier, le directeur général et le directeur général adjoint.

Madame la mairesse Nadine Brière déclare la séance ouverte à 19 h et explique la nécessité de la séance extraordinaire.

RÉSOLUTION NO. 2019-372

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Martin Jolicoeur

**POUR : M. Pierre Lafond
M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle
M. Martin Jolicoeur
Mme Frédérique Cavezzali
Mme Céline Doré**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019.

RÉSOLUTION NO. 2019-373

Adoption du programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022

ATTENDU QU'en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19)* le conseil doit adopter le programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard

**POUR : M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle
M. Martin Jolicoeur
Mme Frédérique Cavezzali
Mme Céline Doré**

CONTRE : M. Pierre Lafond

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ

QUE le programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022 soit adopté au montant de 40 739 189 \$, dont 13 026 589 \$ pour l'année 2020.

RÉSOLUTION NO. 2019-374

Adoption du budget pour l'exercice financier 2020

ATTENDU les articles 474 et suivants de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19)*, le conseil doit adopter un budget pour l'exercice financier 2020 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard

**POUR : M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle
M. Martin Jolicoeur
Mme Frédérique Cavezzali
Mme Céline Doré**

CONTRE : M. Pierre Lafond

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2020 qui prévoit des revenus de 30 987 120 \$ et des dépenses de 31 306 450 \$ et des affectations de 319 330 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse répond aux questions du public.

RÉSOLUTION NO. 2019-375

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Mme Frédérique Cavezzali

**POUR : M. Pierre Lafond
M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle
M. Martin Jolicoeur
Mme Frédérique Cavezzali
Mme Céline Doré**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 20h22.

(s) Nadine Brière

Mme Nadine Brière, Mairesse

(s) Yan Senneville

M. Yan Senneville, Greffier